

Réf: Dossier N° 089557

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE TRANSPORT TRAORE  
K-LIGNE » en abrégé « NSTKL »

Siège social Abidjan, Adjamé, ANCIENNE GARE ROUTIERE, Lot  
27, Ilot 156

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE DE TRANSPORT  
TRAORE K-LIGNE » en abrégé « NSTKL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE  
BIENS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ANCIENNE GARE ROUTIERE, Lot  
27, Ilot 156

Dirigeant(s) : M TRAORE KASSOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01857 du 01/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14290/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

